Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EVM : la mise en oeuvre se poursuit selon le calendrier annoncé

Les enfants qui entreront à l'école enfantine au mois d'août de l'année prochaine seront les premiers à connaître une scolarité entièrement placée sous le régime EVM. Leurs aînés du cycle de transition 5ème-6ème se verront orientés vers les voies secondaires, sans que des quotas de répartition soient prédéfinis. Enfin, les gymnasiens fréquentant l'école de diplôme pourront accéder, dès août 1999, à une formation complémentaire conduisant à la maturité spécialisée.

Le démarrage du cycle initial à la rentrée d'août 1998 restait soumis à diverses conditions : respect des effectifs réglementaires, réallocation au secteur primaire des économies structurelles dégagées par la mise en oeuvre des réformes au secondaire, formation des maîtres assurée, notamment. Après une analyse fine de la situation, la décision a été prise par M. le Conseiller d'Etat Jean Jacques SCHWAAB, Chef du Département de l'instruction publique et des cultes, de respecter le calendrier prévu, les conditions nécessaires étant remplies.

Pour ce qui est du cycle de transition, il est apparu que la procédure d'orientation qui prend en compte de nombreux paramètres, en plus des notes, ne peut pas se baser sur des quotas de répartition dans les 3 voies secondaires. C'est l'adéquation des qualités et compétences de chaque élève aux exigences spécifiques des filières de formation qui sera le critère déterminant de l'orientation.

Dans le secondaire supérieur, les étudiants de l'école de diplôme des gymnases pourront, dès août 1999, compléter leur formation pour obtenir une maturité spécialisée donnant accès à la future HEP. Le diplôme "option économique et commerciale" sera, quant à lui, reconnu comme équivalent à un CFC d'employé de commerce et permettra de préparer la maturité professionnelle commerciale.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 décembre 1997

M. Jean-François DURUSSEL, Chef du Service de l'enseignement enfantin, primaire et secondaire, Tél. (021) 316.32.00 - M. Philippe LAVANCHY, Chef du Service de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation, Tél. (021) 316.34.00.